

Jean-Paul BOLMONT, nouveau président du CA

Le 25 mai 2011, Jean-Paul Bolmont, conseiller général de Meurthe-et-Moselle (canton de Malzéville), a été élu président du conseil d'administration de l'EPFL pour un mandat de 3 ans. Le conseil d'administration renouvelé a également procédé à la mise en place du bureau. A noter qu'il s'agit du deuxième mandat de Jean-Paul Bolmont en qualité de président. Il avait en effet assuré la présidence de l'établissement de 2005 à 2008. Lors du CA, Jean-Paul Bolmont a rendu un hommage appuyé à Jean-Claude Théobald, son prédécesseur à la tête de l'EPFL.

CHIFFRES-CLES

L'ACTIVITÉ DE L'EPFL EN 2010

67,3 M€ : montant total des dépenses d'activité

54 M€ : niveau record de l'activité foncière

57% : crédits de l'activité foncière mobilisés pour le logement

LE PROGRAMME D'INTERVENTION REVISÉ À LA HAUSSE

Le conseil d'administration réuni le 25 mai 2011 a adopté le Programme Pluriannuel d'Intervention révisé de l'EPFL. Ce programme, couvrant la période 2007-2013, constitue le cadre stratégique de l'établissement. Les enveloppes totales passent de 358 M€ à 547 M€ pour tenir compte de la forte progression de l'activité foncière.

[Lire la suite ...](#)

LE PREFET DE REGION INSTALLE LE NOUVEAU CA DE L'EPFL

Le Préfet de Région, Christian Galliard de Lavernée, a procédé le 25 mai 2011 à l'installation du nouveau conseil d'administration de l'EPFL. Suite aux votes des administrateurs, Jean-Paul Bolmont, conseiller général de Meurthe-et-Moselle, a accédé au poste de président de l'EPFL.

[Lire la suite ...](#)

MICHEVILLE ET L'OPÉRATION D'INTÉRÊT NATIONAL « ALZETTE- BELVAL »

L'EPFL continuera à mobiliser ses compétences dans les domaines de l'action foncière et de la reconversion au service de l'opération d'aménagement dite Alzette-Belval inscrite par décret le 18 avril 2011 parmi les Opérations d'Intérêt National. Au cœur de cette opération : les 333 hectares du site de Micheville, propriété de l'EPFL.

[Lire la suite ...](#)

LE SAVIEZ-VOUS ?

LES CLAUSES D'INSERTION PROFESSIONNELLE DANS LES MARCHÉS DE L'EPFL

De plus en plus fréquemment, ces derniers mois, l'EPFL introduit des clauses d'insertion professionnelle dans ses marchés publics de travaux.

[Lire la suite ...](#)

EPINAL - La marbrerie Michel Heinrich et Pascal Gauthier visitent le chantier

Le 13 mai dernier, Michel Heinrich, Député-Maire d'Epinal et Pascal Gauthier, Directeur Général de l'EPFL ont procédé à la visite du chantier de reconversion du site de la marbrerie à Epinal qui devrait conduire à la création de 17 logements sociaux.

[Lire la suite ...](#)

METZ - Arsenal III La reconquête de terrains militaires

L'EPFL a déjà eu l'occasion d'intervenir sur le site de l'Arsenal III à Metz, une emprise de 5 hectares dont il lui restait à acquérir 2,9 hectares pour en avoir la totale maîtrise foncière. Depuis le 31 mars 2011, c'est désormais chose faite. Après la démolition de l'ensemble du bâti par l'EPFL, la Ville de Metz va pouvoir disposer de l'intégralité de ce site et restructurer les infrastructures routières du quartier.

[Lire la suite ...](#)

NANCY - ZAC Nancy Grand Cœur Les dernières acquisitions de futur écoquartier pour 2015

L'EPFL s'est associé à la communauté urbaine du Grand Nancy afin de mettre en œuvre le vaste projet de la ZAC Nancy Grand Cœur. La première contribution apportée a été l'achat de l'ex centre de tri postal destiné à devenir Centre de Congrès. L'EPFL a poursuivi son action par des acquisitions sur le Ministère de la Justice (prison Charles III) et la SNCF et procédera cette année à une nouvelle série d'acquisitions, d'autres sont programmées pour 2013 et les dernières en 2015.

[Lire la suite ...](#)

AGENDA

BUREAU

5 octobre 2011
23 novembre 2011

CONSEIL D'ADMINISTRATION

14 décembre 2011

Téléchargement en version PDF

Confidentialité des données : conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant

EPFL - Rue Robert Blum - BP 245 - 54701 PONT-A-MOUSSON CEDEX
Téléphone : 03 83 80 40 20 - Télécopie : 03 83 83 40 21 - Nous contacter

[Désinscription](#)



Crédit photo : service communication - Ville d'Epinal

EPINAL - La marbrerie Michel Heinrich et Pascal Gauthier visitent le chantier



Le 13 mai dernier, Michel Heinrich, Député-Maire d'Epinal et Pascal Gauthier, Directeur Général de l'EPFL ont procédé à la visite du chantier de reconversion du site de la marbrerie à Epinal qui devrait conduire à la création de 17 logements sociaux.

L'ancienne marbrerie d'Epinal, implantée sur un terrain de 30 ares, était désaffectée depuis plusieurs années et dans un état de vétusté avancé. La Ville d'Epinal a souhaité conforter la qualité de cette entrée de ville en développant un programme d'habitat social de 17 logements.

Préalablement à la construction de ces logements, la Ville d'Epinal a confié l'acquisition du site à l'EPFL puis les travaux de débroussaillage, de curage des parcelles, de désamiantage, de déconstruction, de concassage et de profilage. Les crédits alloués à ce chantier (la mission de maîtrise d'œuvre et les travaux) sont de 200 000 €. Les travaux seront intégralement financés par la politique de Traitement des Espaces Dégradés (Etat, Région Lorraine, EPFL). Le financement de la mission de maîtrise d'œuvre sera quant à lui assuré par cette politique mais aussi par la Ville d'Epinal (10%) et le conseil général des Vosges (10%). Il est prévu que l'EPFL apporte 65% des crédits à l'ensemble de cette opération.

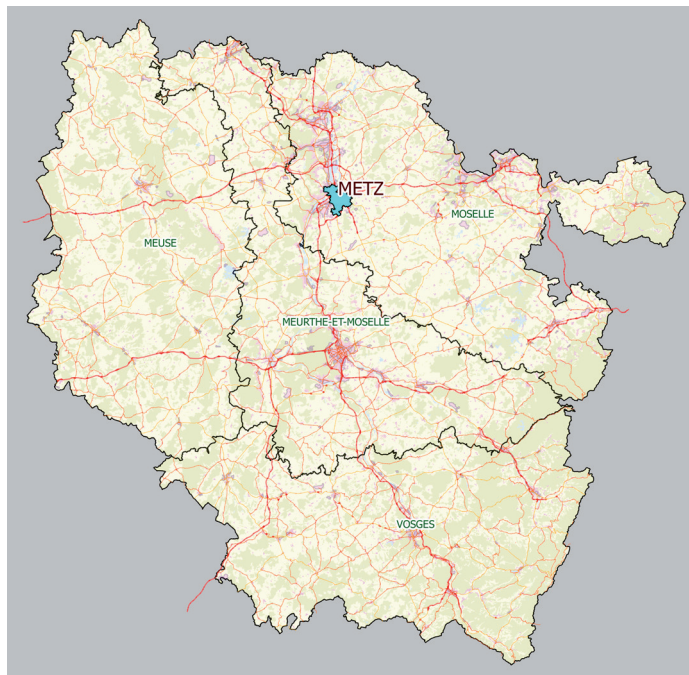
Le pilotage du chantier se fait en concertation avec les services de la Ville d'Epinal et avec l'OPHAE (Office Public de l'Habitat de l'Agglomération d'Epinal). Ce pilotage est notamment réalisé en lien étroit avec la chargée de mission Insertion à la Ville d'Epinal, Jocelyne Bray, en raison de la clause d'insertion par l'activité économique rendue obligatoire par l'EPFL sur ce chantier. En effet, l'établissement public souhaite, tout comme la Ville d'Epinal, s'engager concrètement

dans une démarche en faveur des personnes éloignées de l'emploi et des personnes handicapées.

Le 13 mai dernier, Michel Heinrich, Député-Maire de la Ville d'Epinal et Pascal Gauthier, Directeur Général de l'EPFL, étaient présents sur le chantier. Ils ont salué l'efficacité du partenariat entre la Ville et l'établissement public et la signature d'une convention de partenariat visant à entériner la mise en place de clauses d'insertion professionnelle dans les marchés de travaux. Le chantier de la marbrerie en sera la première expérimentation. L'entreprise titulaire du marché, BCT Démolition, a d'ores et déjà réservé une centaine d'heures à des personnes en insertion.



Les travaux menés par l'EPFL ont démarré tout début mai et devraient être terminés pour le début de l'été. Le début des travaux de construction des logements sociaux est prévu pour octobre 2011.



METZ - Arsenal III La reconquête de terrains militaires

L'EPFL a déjà eu l'occasion d'intervenir sur le site de l'Arsenal III à Metz, une emprise de 5 hectares dont il lui restait à acquérir 2,9 hectares pour en avoir la totale maîtrise foncière. Depuis le 31 mars 2011, c'est désormais chose faite. Après la démolition de l'ensemble du bâti par l'EPFL, la Ville de Metz va pouvoir disposer de l'intégralité de ce site et restructurer les infrastructures routières du quartier.

Construit en 1919, l'Arsenal III à Metz est un ancien site militaire qui s'étend de part et d'autre de la rue Nicolas Jung dans le quartier de Devant-les-Ponts. Son dernier occupant, l'Etablissement Régional du Matériel de l'Armée de Terre, a quitté le site en 1992 libérant une emprise d'environ 5 hectares située en milieu urbain à seulement 5 kilomètres du centre-ville de Metz.

L'EPFL a mené une étude diagnostique et de vocation sur la partie nord de l'Arsenal III. La communauté d'agglomération a acquis le site auprès du Ministère de la Défense et l'a transféré à la Ville de Metz. L'EPFL y a effectué les travaux de démolition de l'ensemble des bâtiments.

Par ailleurs, l'EPFL a réalisé sur la partie sud de l'Arsenal III, la partie « restante », une étude de faisabilité à la demande de la Préfecture de la zone de Défense Est qui souhaitait y implanter un centre de rétention administrative. Les risques d'inondations étant trop importants, le projet n'a pas pu aboutir. Sur la base d'un diagnostic technique réalisé par l'EPFL, la Ville de Metz a saisi l'établissement pour le portage foncier de l'emprise et pour des travaux de démolition.

L'acte d'acquisition de ces 2,9 ha auprès du Ministère de la Défense a été signé le 31 mars 2011 pour un montant de 85 000 €. Les travaux de désamiantage, de déconstruction et de remise en état menés par l'EPFL vont démarrer très prochainement pour un coût d'environ 300 000 € TTC. Les terrains devraient être remis à la Ville de Metz libres de toute construction à la fin de l'année 2011.

De son côté, la Ville de Metz poursuit sa réflexion sur l'aménagement de l'ensemble du site de l'Arsenal III dans le cadre de deux projets routiers qui s'inscrivent dans la future restructuration du quartier de la Patrotte.



NANCY - ZAC Nancy Grand Coeur Les dernières acquisitions du futur éco-quartier pour 2015



L'EPFL s'est associé à la communauté urbaine du Grand Nancy afin de mettre en œuvre le vaste projet de la ZAC Nancy Grand Cœur. La première contribution apportée a été l'achat de l'ex centre de tri postal destiné à devenir Centre de Congrès. L'EPFL a poursuivi son action par des acquisitions sur le Ministère de la Justice (prison Charles III) et la SNCF et procèdera cette année à une nouvelle série d'acquisitions, d'autres sont programmées pour 2013 et les dernières en 2015.

La communauté urbaine du Grand Nancy et l'EPFL ont convenu de s'associer en 2007 au sein d'une convention-cadre pour conduire une politique foncière anticipative sur des périmètres à enjeux.

Au titre de cette convention-cadre, dans le cas où la collectivité n'a pas de projets précis sur les biens achetés par l'établissement, elle s'engage à les racheter dans l'année qui suit la date anniversaire de la période d'anticipation foncière. En revanche, si la communauté urbaine prépare concrètement un ou des projets, la deuxième phase de la convention-cadre est déclenchée avec la signature de conventions de veille active et de maîtrise foncière opérationnelle qui ont une durée de 10 ans maximum. Une telle convention fut ainsi signée en 2009 entre le Grand Nancy, la Solorem (l'aménageur) et l'EPFL pour la maîtrise du foncier cessible à l'intérieur de l'opération dénommée « ZAC Nancy Grand Cœur ».

La vocation du projet lié à la ZAC Nancy Grand Cœur est de renforcer l'attractivité du « secteur gare » grâce au développement de nouvelles fonctions urbaines de centralité avec un Centre de Congrès, des bureaux, des logements, des services, des commerces et des places de stationnement. Nancy Grand Cœur a été conçu dans une démarche d'éco-quartier où sera créée une mixité urbaine et fonctionnelle, où la nature sera réintroduite et où aménageurs et constructeurs seront incités à la qualité environnementale.

Préalablement à la mise en œuvre de ce vaste chantier, l'EPFL assure la



maîtrise foncière des 15 ha nécessaires en commençant par l'acquisition de l'immeuble de l'ancien tri postal qui a fait l'objet d'une convention particulière entre la communauté urbaine et l'EPFL en janvier 2009. Ce bâtiment, le futur Centre de Congrès, fut racheté par l'EPFL sur RFF pour un montant de 1,6 M€. Les autres acquisitions, réalisées ou en cours, dans le cadre de la convention de veille active et de maîtrise foncière opérationnelle, sont :

- Sur le Ministère de la Justice - Prison Charles III (aujourd'hui démolie) - Acte du 23 octobre 2009 pour 650 000€.
- Sur la SNCF - les emprises à proximité du tri postal - En janvier 2011, 0,472 ha acheté pour environ 1,7 M€.
- Sur des privés et sur RFF (en cours) - Rue Boulay-de-la-Meurthe et autres emprises (acquisitions prévues en plusieurs phases étalées jusqu'en 2015)

La tour ouest de l'ex centre de tri a été démolie en novembre 2010. La restructuration de ce bâtiment et de ses abords est en cours.



LE PROGRAMME D'INTERVENTION REVISÉ À LA HAUSSE

Le conseil d'administration réuni le 25 mai 2011 a adopté le Programme Pluriannuel d'Intervention révisé de l'EPFL. Ce programme, couvrant la période 2007-2013, constitue le cadre stratégique de l'établissement. Les enveloppes totales passent de 358 M€ à 547 M€ pour tenir compte de la forte progression de l'activité foncière.

Le 8^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention (PPI) de l'EPFL, approuvé par le conseil d'administration du 18 avril 2007, est un document stratégique qui définit les actions de l'établissement, leurs modalités et les moyens mis en œuvre sur la période 2007-2013.

Le conseil d'administration du 16 décembre 2009 a arrêté le principe d'une révision du PPI à mi-parcours dans la mesure où il convenait de tenir compte d'une série d'évolutions impactant les politiques et les moyens nécessaires à leur mise en œuvre.



PROGRAMME PLURIANNUEL D'INTERVENTION



Le conseil d'administration de l'EPFL réuni le 25 mai 2011 a ainsi adopté le PPI révisé qui intègre et repose sur :

- Les éléments de bilan quantitatifs et qualitatifs de la période 2007-2010

Les années 2007 à 2010 correspondent à une période de forte activité pour l'établissement. Fin 2010, le reste à réaliser du 7^{ème} PPI (2000-2006) s'élève à 9,2 M€

et si l'ensemble des enveloppes était consommé le taux d'exécution atteindrait 110%. Par ailleurs, 156,2 M€ ont d'ores et déjà été dépensés au titre du 8^{ème} PPI (2007-2013). Le niveau de programmation est de 41% supérieur à la prévision initiale. Ce niveau important est essentiellement lié à l'augmentation de l'activité foncière.

- La mise en œuvre de critères d'intervention resserrés

Conscients des nécessaires évolutions à apporter aux interventions de l'EPFL, les administrateurs de l'établissement ont adopté de nouveaux critères d'intervention afin de recentrer ses activités. La notion de projet tend ainsi progressivement à devenir une condition essentielle de l'intervention de l'EPFL. Et les priorités d'action, aussi bien en foncier qu'en reconversion, ont été recentrées sur 5 grands axes :

- Le logement
- Les équipements publics structurants
- Le développement économique
- Les friches urbaines et l'habitat indigne
- Les réserves foncières, liées aux conventions-cadre.

Or, pour continuer à accompagner les politiques de développement et d'aménagement des collectivités dans les conditions actuelles, une adaptation plus fine des critères d'intervention existants devra être mise en application dès 2012.

- Le réajustement des moyens financiers

Globalement, les besoins sont évalués à 547 M€ ce qui représente une augmentation de plus de 52% de l'enveloppe initiale qui était de 358,5 M€. Ainsi, le poste de dépenses relatif aux actions foncières augmente de 189,8 M€.

Ce pic d'activité sera en partie couvert grâce à l'adaptation du niveau de la TSE à 23 M€ (au lieu de 11,4 M€) et grâce à la très large sollicitation de la trésorerie de l'EPFL.

LE PRÉFET DE RÉGION INSTALLE LE NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'EPFL

Le Préfet de Région, Christian Galliard de Lavernée, a procédé le 25 mai 2011 à l'installation du nouveau conseil d'administration de l'EPFL. Suite aux votes des administrateurs, Jean-Paul Bolmont, conseiller général de Meurthe-et-Moselle, a accédé au poste de président de l'EPFL.



Jean-Paul BOLMONT

Le conseil d'administration de l'EPFL a été officiellement renouvelé le 25 mai 2011 pour une durée de 6 ans, après désignation des représentants de toutes les assemblées (conseil régional, conseils généraux des 4 départements lorrains, EPCI de Metz, de Nancy, d'Epinal- Golbey et de Bar-le-Duc, chambres régionales consulaires). Ce nouveau conseil a élu comme président Jean-Paul Bolmont, conseiller général de Meurthe-et-Moselle, pour un mandat de 3 ans. Jean-Paul Bolmont succède à Jean-Claude Théobald, conseiller général de la Moselle.

LES PRÉSIDENTS DE L'EPFL

1973-1976	Guy de TALHOUET, conseil général de Meurthe-et-Moselle
1976-1979	Gérard PATE, conseil général de la Moselle
1979-1982	Guy de TALHOUET, conseil général de Meurthe-et-Moselle
1982-1985	Pierre HERMENT, conseil général de la Moselle
1985-1988	Michel BERTRAND, conseil général de Meurthe-et-Moselle
1988-1991	Jean-Claude THEOBALD, conseil général de la Moselle
1991-1994	Philippe NACHBAR, conseil général de Meurthe-et-Moselle
1994-1997	Jean-Claude THEOBALD, conseil général de la Moselle
1997-2000	Guy VATTIER, conseil général de Meurthe-et-Moselle
2000-2005 (1)	Jean-Claude THEOBALD, conseil général de la Moselle
2005-2008	Jean-Paul BOLMONT, conseil général de Meurthe-et-Moselle
2008-2011	Jean-Claude THEOBALD, conseil général de la Moselle
2011-2014	Jean-Paul BOLMONT, conseil général de Meurthe-et-Moselle

(1) Suite au décret de 2001, un nouveau conseil d'administration fut installé en 2002

Le conseil d'administration a ensuite procédé à la mise en place du bureau pour une période de 3 ans également. Le bureau est constitué du président, de 8 vice-présidents et de 10 administrateurs (cf. tableau ci-après).

MAI 2011 – MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'EPFL (*)

CONSEIL REGIONAL DE LORRAINE

9 membres	Patrick ABATE Daniel BEGUIN Catherine BOURSIER Jean-Marc FOURNEL Thierry GOURLOT <u>Daniel GREMILLET</u> <u>Jean-Marie LALANDRE</u> <u>Jean-Pierre LIOUVILLE</u> Brigitte VAISSE
-----------	--

CONSEIL GENERAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE

9 membres	<u>Christian ARIES</u> <u>Jean-Paul BOLMONT</u> Alain CASONI Louis CAUSERO <u>André CORZANI</u> Olivier JACQUIN Jean-Claude PISSENEM Maurice VILLAUME Jean-Paul VINCHELIN
-----------	---

CONSEIL GENERAL DE LA MOSELLE

9 membres	<u>Claude BITTE</u> Jean-Claude CUNAT Nathalie GRIESBECK Marcel KLAMMERS <u>Michel PAQUET</u> André PERRIN Jean SCHULER <u>Alex STAUB</u> David SUCK
-----------	--

CONSEIL GENERAL DES VOSGES

5 membres	Michel HUMBERT <u>Simon LECLERC</u> <u>Colette MARCHAL</u> Alain ROUSSEL Christian TARANTOLA
-----------	--

CONSEIL GENERAL DE LA MEUSE

3 membres	<u>André JANNOT</u> Serge NAHANT Stéphane PERRIN
-----------	--

EPCI

4 membres	<u>Guy BERGE</u> – Metz Métropole <u>Philippe SERRIER</u> – CC de Bar-le-Duc <u>Gérard ROYER</u> – Grand Nancy <u>Pascale DEAU</u> – CA d'Epinal-Golbey
-----------	--

CHAMBRE REGIONALE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

2 membres	Paul ARKER Jean-Marie VILADECAS
-----------	------------------------------------

CHAMBRE REGIONALE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT

2 membres	Jean-Marie BENOIT <u>Régis FRIANG</u>
-----------	--

CHAMBRE REGIONALE D'AGRICULTURE

2 membres	<u>Jean-Luc PELLETIER</u> Gérard RENOARD
-----------	---

(*) Les personnes soulignées sont membres du bureau



Micheville et l'Opération d'Intérêt National « Alzette-Belval »

L'EPFL continuera à mobiliser ses compétences dans les domaines de l'action foncière et de la reconversion au service de l'opération d'aménagement dite Alzette-Belval inscrite par décret le 18 avril 2011 parmi les Opérations d'Intérêt National. Au cœur de cette opération : les 333 hectares du site de Micheville, propriété de l'EPFL.

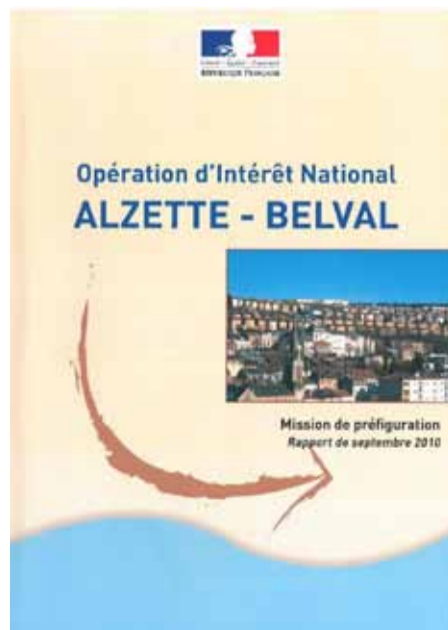
L'EPFL est propriétaire depuis 1988 des 333 hectares du site de Micheville, un ancien complexe sidérurgique intégré avec sa mine de fer à ciel ouvert. Situé à proximité immédiate du Luxembourg, ce site a la particularité de se trouver à cheval sur des communes meurthe-et-mosellanes (Thil et Villerupt) et mosellanes (Rédange, Russange et Audun-le-Tiche).

Au début des années 1990, pour préparer le terrain à sa reconversion, l'EPFL a remodelé les sols, conservé et mis en sécurité 5 km de murs de soutènement et ouvert une nouvelle route d'accès. L'essentiel des superstructures du site ont été entièrement démantelées par l'ancien exploitant pour laisser la place à de vastes plates-formes qui ont été en partie paysagées par l'EPFL. 850 000 arbres ont été plantés. Seuls quelques bâtiments ont été cédés pour des réutilisations à des fins artisanales et d'habitat.

Aujourd'hui, dans l'optique du projet Alzette-Belval, le réaménagement des plates formes basses du site de Micheville en vue de leur urbanisation est en enjeu d'envergure au cœur de cette opération. En effet, début 2010 l'Etat a confié au Directeur Général de l'EPFL la mission de préfiguration de l'Opération d'Intérêt National sur le

pendant français de Belval. L'opération d'aménagement dite Alzette-Belval a ainsi été inscrite parmi les Opérations d'Intérêt National par décret en date du 18 avril 2011.

L'OIN Alzette-Belval est conçue pour conjuguer dans le cadre d'un projet ambitieux à dimension transfrontalière, développement économique et aménagement du territoire. Cette perspective est de nature à mobiliser, en lien avec le futur dispositif de pilotage de l'opération, les compétences de l'EPFL dans les domaines de l'action foncière et de la reconversion des espaces dégradés industriels et urbains.



LE SAVIEZ-VOUS ?

LES CLAUSES D'INSERTION PROFESSIONNELLE DANS LES MARCHÉS DE L'EPFL

De plus en plus fréquemment, ces derniers mois, l'EPFL introduit des clauses d'insertion professionnelle dans ses marchés publics de travaux. Dans le bassin d'emploi d'Epinal ou dans la vallée de l'Orne, l'EPFL s'implique ainsi dans les démarches entreprises en faveur des publics en difficulté.

Après examen des modalités transposables aux chantiers de l'EPFL et une période d'expérimentation, les marchés de travaux passés par l'EPFL contenant une clause d'insertion professionnelle en faveur des publics en difficulté ont vu leur nombre croître sensiblement depuis le début de l'année 2011.

Le premier chantier avec clauses d'insertion sur des opérations de reconversion de friches industrielles a été exécuté en 2010 sur le carreau de mine d'Hussigny-Godbrange. En 2011, parmi les marchés concernés, on compte ceux relatifs aux sites d'Europipe à Joeuf, de Malora à Fraize, du projet d'extension du siège de l'EPFL et de la marbrerie à Epinal.

En effet, en vertu du partenariat avec la Ville d'Epinal conclu début 2011, l'EPFL s'est engagé à examiner la faisabilité de clauses d'insertion professionnelle dans toutes les procédures de marchés publics touchant le bassin d'emploi d'Epinal. A ce titre, chaque chantier fera désormais l'objet, en amont du Dossier de Consultation des Entreprises, d'une étude en lien avec la Ville d'Epinal afin d'envisager l'opportunité d'une action d'insertion.

Enfin, des contacts en vue d'une collaboration future ont été pris avec le chargé de mission du bassin d'emploi de Sarrebourg.



Déconstruction d'un pont ferré de l'ancien site sidérurgique de Joeuf - Avril 2011